

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Janvier 2023

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les 12 derniers mois en 2023 sont réalisées avec les mêmes mois de l'année 2019.

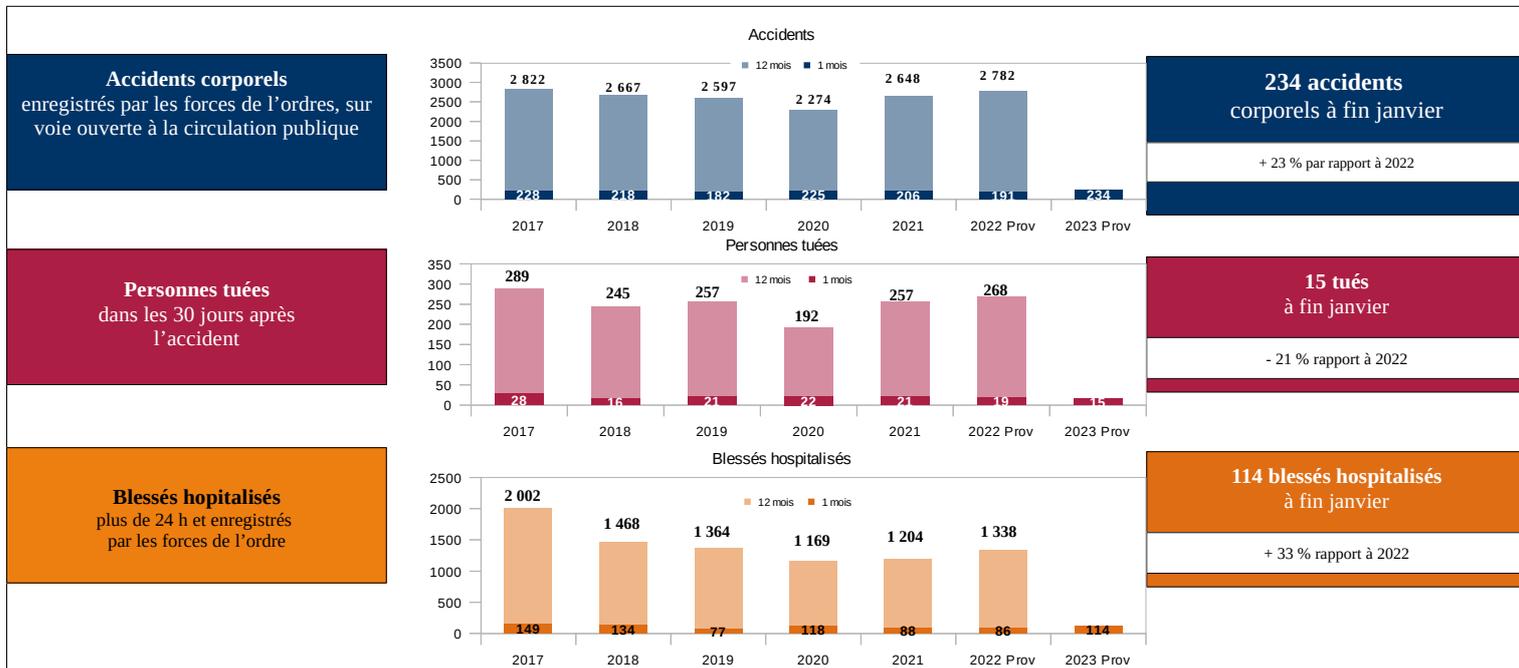
Avec 15 personnes décédées à fin janvier 2023 sur les routes des Hauts de France et 4 personnes tuées en moins, la mortalité recule de 21% par rapport à la fin janvier 2022. Cependant le nombre de blessés augmente de 33 % avec 114 hospitalisés en plus.

La tendance ces 3 derniers mois par rapport aux 3 mêmes mois il y a 1 an :

- une hausse de la mortalité (+ 6% avec 4 tués en plus),
- une hausse des blessés hospitalisés (+22 % avec 59 hospitalisés en plus).

On estime au regard de ces évolutions que :

- les plus touchés sont les automobilistes (+ 8 tués soit +23%), les piétons (+ 4 tués soit +33% et +25 hospitalisés soit +46%) et les EDPm (+ 30 hospitalisés contre 2 en 2019).
- les plus épargnés sont les motars (- 4 tués soit -57%), et les cyclistes (- 2 tués soit - 33 % et - 7 hospitalisés soit -41%)



234 accidents corporels à fin janvier
+ 23 % par rapport à 2022

15 tués à fin janvier
- 21 % rapport à 2022

114 blessés hospitalisés à fin janvier
+ 33 % rapport à 2022

A contrario la mortalité des cyclistes recule (-33%) et le nombre des hospitalisés également (-41 %)

* Janvier 2023 par rapport à février 2022

** Cumul 3 mois de novembre 2022 à janvier 2023 par rapport au cumul 3 mois de novembre 2021 à janvier 2022

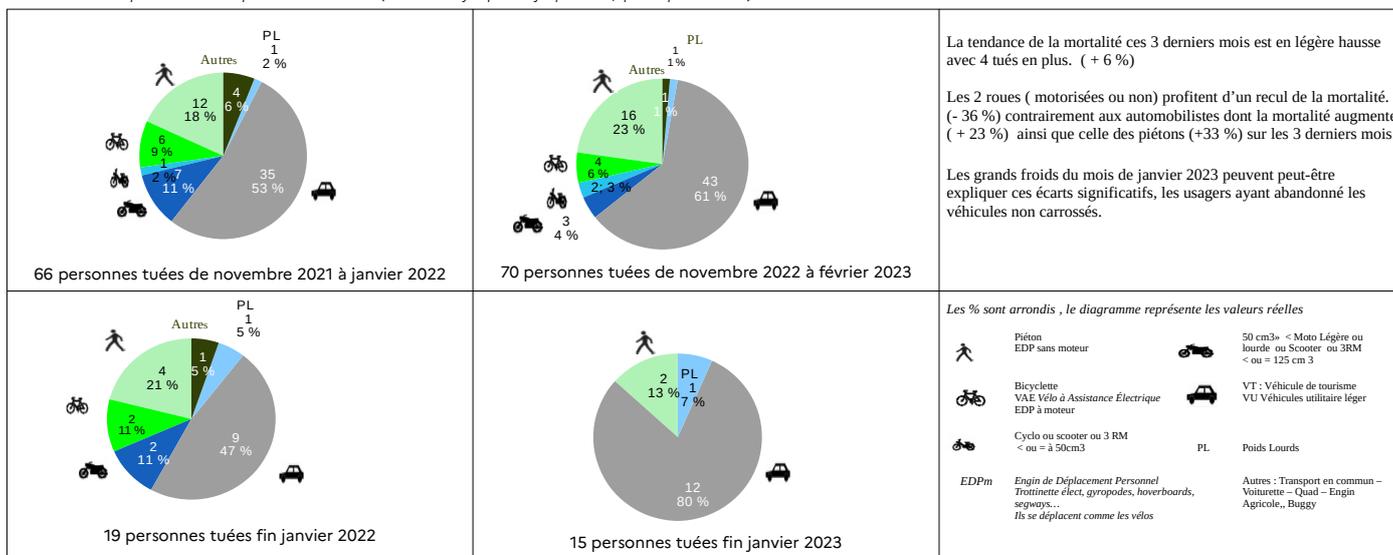
*** Cumul 12 mois de février 2022 à janvier 2023 par rapport au cumul sur 12 mois de février 2021 à janvier 2022 ou (de février 2019 à janvier 2019) r

Source : DREAL Hauts-de-France – Données extraites de Traxy relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre

NB : la comparaison du bilan des 12 derniers mois (de mars 2022 à février 2023) avec les 12 mois précédents (de mars 2021 à février 2022) reste impacté par les mesures de restrictions de déplacement liées au COVID en vigueur au 1er semestre 2021. (couvre feu notamment)

Séries labellisées pour les tués à 3 jours (données traxy définitives jusqu'en 2021, quasi-définitives 2022)

Séries non labellisées pour les blessés hospitalisés à moins 24 h - (données traxy définitives jusqu'en 2021, quasi-définitives 2022)



La tendance de la mortalité ces 3 derniers mois est en légère hausse avec 4 tués en plus. (+ 6%)

Les 2 roues (motorisées ou non) profitent d'un recul de la mortalité. (- 36 %) contrairement aux automobilistes dont la mortalité augmente (+ 23 %) ainsi que celle des piétons (+33 %) sur les 3 derniers mois.

Les grands froids du mois de janvier 2023 peuvent peut-être expliquer ces écarts significatifs, les usagers ayant abandonné les véhicules non carrossés.

Les % sont arrondis, le diagramme représente les valeurs réelles

- Piéton EDP sans moteur
- Bicyclette VAE Vélo à Assistance Electrique EDP à moteur
- Cyclo ou scooter ou 3 RM < ou = à 50cm3
- EDPm Engin de Déplacement Personnel Trotinette élect, gyropodes, hoverboards, segways... Ils se déplacent comme les vélos
- 50 cm3 < Moto Légère ou lourde ou Scooter ou 3RM < ou = 125 cm 3
- VT : Véhicule de tourisme VU Véhicules utilitaire léger
- PL Poids Lourds
- Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole, Buggy

	Ce mois *		Ces 3 derniers mois**		depuis le début de l'année		Ces douze derniers mois*** / 2019	
	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation
Personnes tuées	15	-21%	70	6%	15	-21%	264	6%
Blessés Hospitalisés	114	33%	327	22%	114	33%	1 366	-3%

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les 12 derniers mois en 2023 sont réalisées avec les mêmes mois de l'année 2019.

Evolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois

Ces 12 derniers mois (de février 2022 à janvier 2023) par rapport aux 12 mois de mars 2018 à février 2019 on estime à 6% la hausse de la mortalité avec 14 personnes tuées en plus.

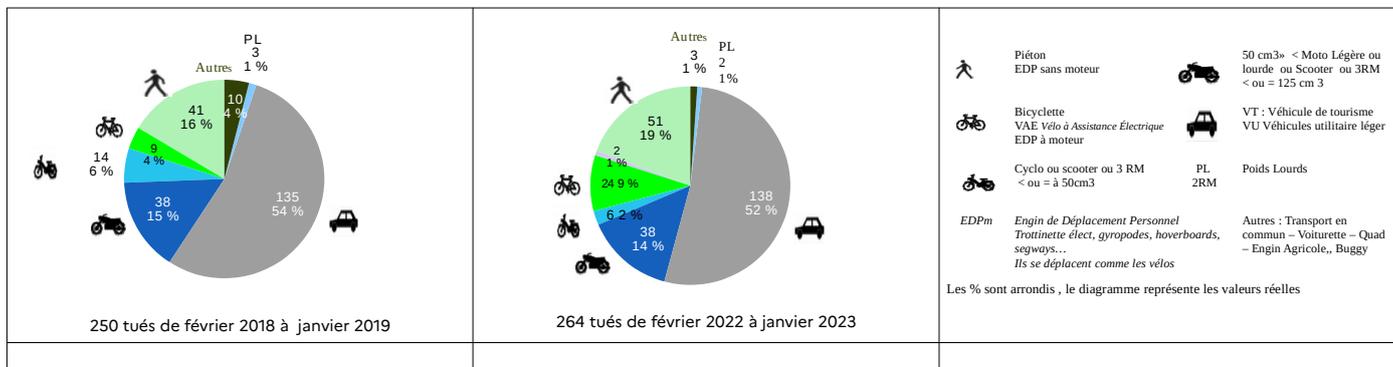
Au regard de de cette hausse de 6% de la mortalité et de la répartition des tranches d'âge

- les plus touchés restent

- les cyclistes (+ 15 tués soit + 166% s), les piétons (avec + 10 tués soit +24%)
- les 45-54 ans (+ 9 tués soit + 39 %)
- les 18-24 ans (+ 5 tués soit + 14 % de hausse avec la précision que cette classe d'âge représente 9 % de la population mais 16 % de la mortalité).

- les plus épargnés restent :

- les cyclomotoristes (- 8 tués soit -57 %) et les motocyclistes (inchangé) – La mortalité des 2 ou 3 Roues Motorisées s'estime à -15 %
- les 0 à 17 ans (- 8 tués soit -38%)



Piéton
EDP sans moteur

Vélo
Bicyclette
VAE Vélo à Assistance Électrique
EDP à moteur

2 ou 3 RM
Cyclo ou scooter ou 3 RM
< ou = à 50cm3

EDPm
Engin de Déplacement Personnel
Trottinette élect, gyropodes, hoverboards,
segways...
Ils se déplacent comme les vélos

50 cm3 < Moto Légère ou lourde ou Scooter ou 3RM < ou = 125 cm 3

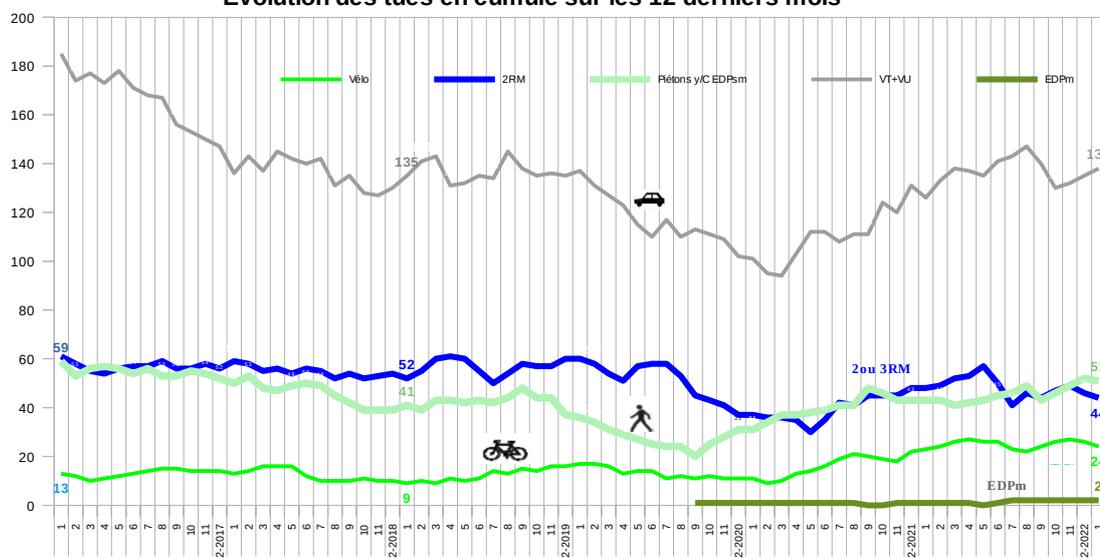
VT: Véhicule de tourisme VU Véhicules utilitaire léger

PL 2RM
Poids Lourds

Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole, Buggy

Les % sont arrondis , le diagramme représente les valeurs réelles

Evolution des tués en cumulé sur les 12 derniers mois



Evolution des TUES cumulé sur 12 mois en janvier 2023 évolution par rapport à janvier 2019

264 tués

+ 14 tués soit + 6 %

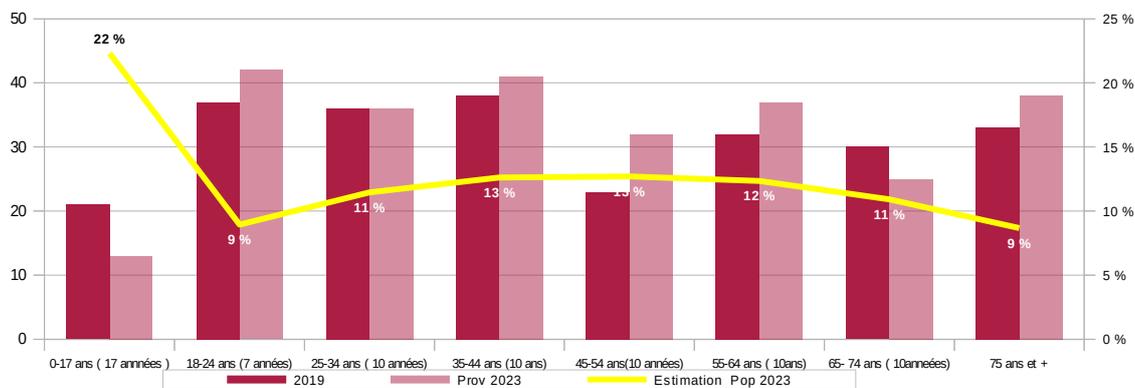
Automobilistes (VT + VU léger)
138 - + 2%

Piétons : 51 ; +24 %

2 ou 3 RM : 44 ; -15 %

Vélo : 24 ; +166 %

EDPm : 2 Non Significatif



Jeunes 0-17 ans
13 ; -38 %

Jeunes 18-24 ans
42 ; + 14 %

Les 45-54 ans :
32 ; + 39%

Les + 65 ans :
63 ; 0 %

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les 12 derniers mois en 2023 sont réalisées avec les mêmes mois de l'année 2019.

Evolution des blessés hospitalisés sur 12 mois

Ces 12 derniers mois (de février 2022 à janvier 2023) par rapport aux mêmes mois (de février 2018 à janvier 2019) on estime une baisse des personnes hospitalisées de l'ordre de 3% avec 45 personnes hospitalisées en moins..

Au regard des - 3% d'hospitalisés et de leur répartition par tranche d'âge et par mode de déplacement, on estime :

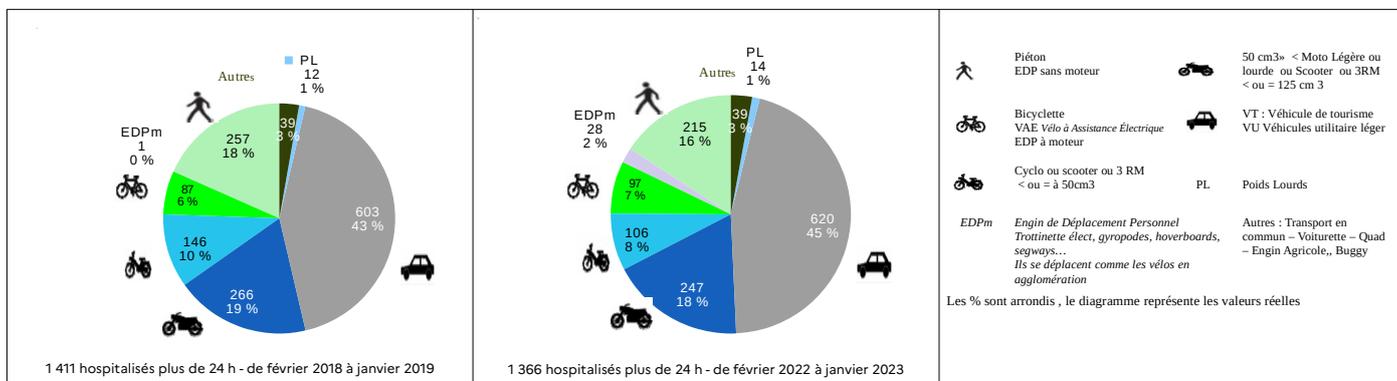
- que ceux qui bénéficient le moins de cette baisse sont :

- les cyclistes (+ 10 hospitalisés soit + 11 %), les EDPm (on passe de 1 à 28 hospitalisés)
- les 18-24 ans (+ 33 hospitalisés soit +7 %) Par ailleurs cette classe d'âge représente 9 % de la population et 21 % des hospitalisés.)

- que ceux qui profitent de cette baisse sont :

- les 2 ou 3 RM (- 59 hospitalisés soit - 14 %), - les piétons (- 42 hospitalisés soit - 16 %),
- les 45-54 ans (- 31 hospitalisés soit -16%),

- et les 25-34 ans (- 32 hospitalisés soit -12%) . Cependant cette tranche qui représente 11% de la population , représente encore 17% des hospitalisés.



Piéton
EDP sans moteur

Bicyclette
VAE Vélo à Assistance Électrique
EDP à moteur

Cyclé ou scooter ou 3 RM
< ou = à 50cm3

EDPm
Engin de Déplacement Personnel
Trottinette elect, gyropodes, hoverboards, segways...
Ils se déplacent comme les vélos en agglomération

50 cm3» < Moto Légère ou
lourde ou Scooter ou 3RM
< ou = 125 cm 3

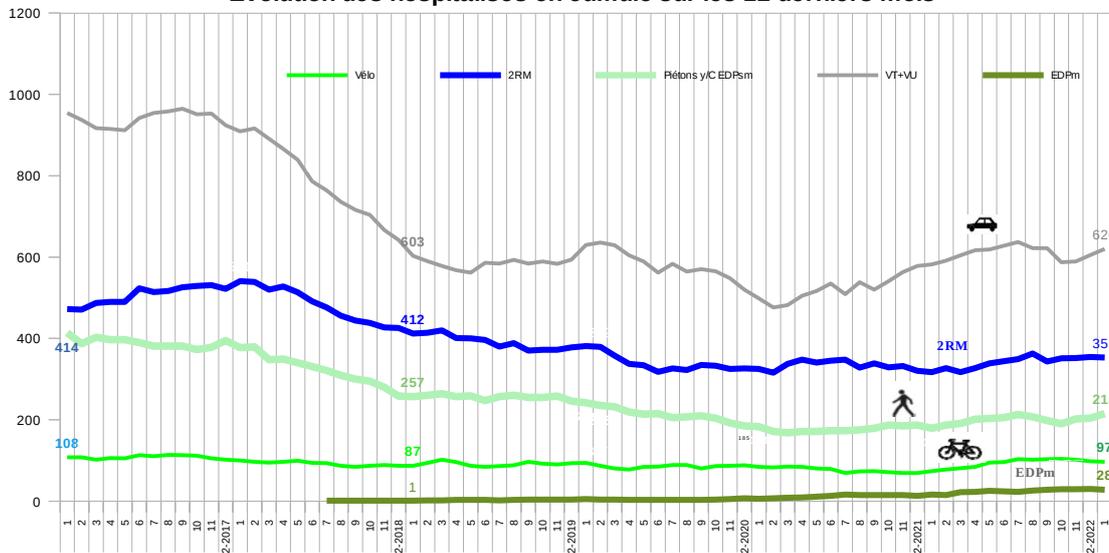
VT : Véhicule de tourisme
VU Véhicules utilitaire léger

PL Poids Lourds

Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole, Buggy

Les % sont arrondis, le diagramme représente les valeurs réelles

Evolution des hospitalisés en cumulé sur les 12 derniers mois



Evolution des hospitalisés en cumulé sur 12 mois en **janvier 2023** par rapport à **janvier 2019**

1 366 hospitalisés + de 24h

(- 3% avec 45 hospitalisés de moins)

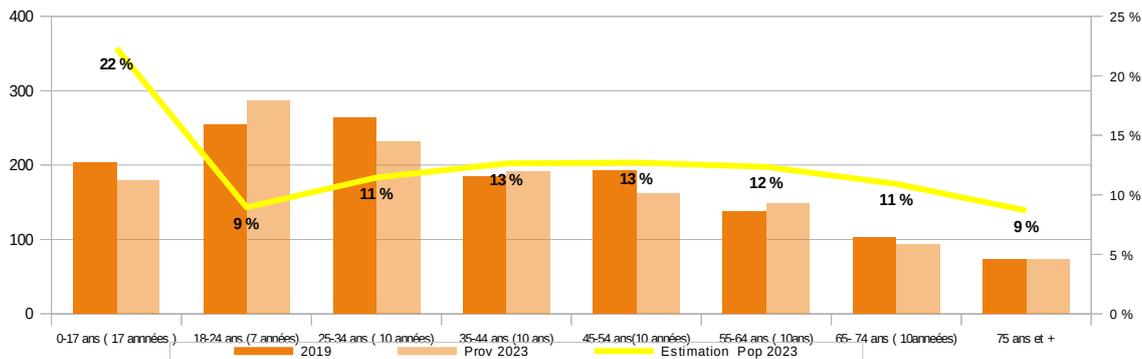
Automobilistes (VT + VU léger)
630 : + 7%

2RM : 353 ; -14 %

Piétons : 215; -17 %

Vélo : 97: + 11%

EDPm : 28 (x 28)



Jeunes 18-24 ans
287 : + 13 %

Les 45-54 ans
162 : -16 %

Les + 65 ans:
166 : +5 %

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.